



Erreur d'identité sur facture

Par **patobelix**, le **25/01/2010** à **15:32**

Bonjour,

j'ai fait effectuer un ramonage en novembre dernier dans ma résidence secondaire , outre que le fait que le travail à été mal fait , le ramoneur s'est trompé sur mon identité et sur l'adresse sur la facture, ce qui fait que s'il arrivait un sinistre je ne serais pas en moyen de prouver à l'assurance que le ramonage a été effectué.

je précise que j'ai réglé le montant de la facture.

j'ai fait un courrier simple au ramoneur début décembre d'une part pour lui signaler mon mécontentement , d'autre part pour lui signaler l'erreur de la facture , photocopies à l'appui, et lui ai demandé de m'établir une facture en bonne et due forme.

sans réponse de sa part, j'ai fait un deuxième courrier recommandé en accusé de réception ,début janvier qu'il à reçu le 8 janvier, dans lequel je joignais une photocopie du premier courrier et lui demandais de m'expédier à l'adresse de ma résidence principale la facture en question.

je n'ai rien reçu à ce jour. quelle procédure dois-je utiliser pour obtenir la facture et où

merci

Par **Tisuisse**, le **25/01/2010** à **17:07**

Bonjour,

Aucune procédure à entamer. Vous avez votre facture mal libellée mais payée, vous avez vos courriers dont copie de votre LR et le retour de l'AR, cela suffira à prouver votre bonne foi envers l'assureur. De plus, vous avez bien noté sur votre facture la date du paiement et le numéro du chèque.

L'an prochain, vous changerez de ramoneur, c'est tout.